



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA RE CONVOCATION DU 31 MARS 2023

Lettre ouverte aux agents

Chèr(e)s collègues,

Suite au passage en force par l'article 49-3 de la Constitution, de la réforme des retraites par le gouvernement, et devant le mépris affiché par la Direction Générale des douanes et la Direction Interrégionale d'Occitanie de ne pas prendre la mesure du malaise qui se généralise dans tous les services douaniers, l'**intersyndicale CFDT, SNAD CGT, UNSA, USD FO, SOLIDAIRES** est contrainte de refuser un pseudo dialogue social avec la Direction interrégionale en boycottant la reconvoction du Conseil d'administration prévu aujourd'hui.

Au delà de l'injuste réforme des retraites qui va pénaliser l'ensemble des agent(e)s, de graves dangers pèsent sur nos missions, nos droits et nos emplois.

Comme vous le constatez chaque jour au sein de nos services et nos brigades, l'heure est grave pour la pérennité de certains services douaniers de notre interrégion. Il ne s'agit pas pour notre intersyndicale d'utiliser des formules lapidaires ou faciles, ni de manier les peurs mais bien de dénoncer avec pragmatisme et honnêteté une situation qui n'est plus tenable pour l'ensemble des douaniers que nous représentons.

Aujourd'hui, nous refusons de nous asseoir avec les représentants de notre Direction Interrégionale qui reste sourde, aveugle et muette devant les difficultés quotidiennes des agents et le démantèlement progressif de notre Administration :

- **sourde** à nos inquiétudes sur la dégradation des conditions de travail et d'exercice du service public dans de nombreux services douaniers, ainsi qu'aux propositions des organisations syndicales pour remédier à ces difficultés ;
- **aveugle** au mal-être croissant des agents, qu'ils soient restructurés ou non, inquiets pour leur avenir ;
- **muette** lorsqu'on l'interpelle sur les suppressions d'emplois et de missions, sur les projets de la Direction Générale et sur la dégradation de la santé au travail de nos collègues.

Les récents événements tragiques intervenus à la direction interrégionale, les interpellations dans les cahiers hygiène et sécurité, les fiches de signalements, sont autant de témoignages du malaise des agents qui devraient pourtant alerter au lieu de ne donner lieu à aucune réponse concrète.

Tout dialogue avec la Direction devient impossible !

Nous apprenons les réorganisations de services, les baisses de moyens et d'effectifs au gré des réunions statutaires et bilatérales.

Il est grand temps de nous faire entendre !

Face à une Direction sourde, **les motifs de colère sont légion :**

- l'absence de compensation face à une inflation galopante avec un point d'indice désespérément bloqué qui nuit à tous les collègues et transforme certains de nos collègues, en travailleurs pauvres.

- des sous-effectifs chroniques dans tous les services de la DI, que ce soient les services opérationnels aussi bien que les services support

- des conditions de travail et de santé au travail qui se détériorent par une charge de travail de plus en plus lourde du fait de la suppression massive d'emplois, d'outils informatiques non aboutis et changeants, détérioration complètement niée par nos Directeurs.

- de lourdes menaces sur les outils juridiques pour nos contrôles avec la réécriture de l'article 60 du code des douanes, non anticipée malgré les alertes, qui nous affaiblissent face à l'augmentation des trafics en tout genre.

- l'amateurisme de notre Direction Générale avec les annonces prématurées par voie de presse ou directement auprès des opérateurs quand rien n'est prêt dans les services par manque de moyens, du fait de réglementations non finalisées, sans réelles concertations ou échanges avec les services compétents (dédouanement, CI, tabac...).

- des axes stratégiques douaniers qui veulent sournoisement cantonner la Douane à un retour aux frontières !

- un transfert de mission fiscales inutiles et injustifié, qui dénature notre administration dans son organisation, et qui prive les Finances Publiques de notre pays de centaines de millions d'euros.

- des promotions et des mutations largement tronquées par les Lignes Directrices de Gestion arbitraire, et qui discréditent nos directeurs.

- La sous-évaluation permanente en termes d'effectifs et de charge de travail des services qui confine à la maltraitance !

- une perte de la connaissance de la réalité du travail quotidien des collègues par nos directeurs.

- un mépris de certains cadres de notre direction à l'égard de nos collègues bien que formés aux techniques de communication !

Les provocations du gouvernement, à travers le passage en force de la réforme des retraites et les restructurations menées de manière incessante par la Direction Générale des Douanes, obnubilée, voire obsédée par sa logique comptable, soulève le mécontentement de nos collègues dont l'intersyndicale est la porte-parole.

C'est pourquoi, nous exigeons :

- l'indexation du point d'indice sur l'inflation pour sauvegarder le pouvoir d'achat des agents.

- la suppression du jour de carence.

- l'instauration d'un dialogue social digne de ce nom et le respect des instances statutaire. Cela passe par la concertation où les avis des représentants du personnel sont réellement pris en compte.

- un moratoire sur les fermetures de services, et les suppressions d'effectifs.

- une mise à niveau des effectifs en fonction de la réalité de la charge de travail dans les services.

- l'arrêt de la mise en concurrence des services par la suppression des indicateurs de performance inadaptés et ne reflétant que ce que veut y voir la Direction.

- Une amélioration des conditions de travail par l'adéquation des moyens et la réfection des locaux vétustes.

- Des formations adaptées aux missions exercées dans les services, notamment en ce qui concerne le transit, et les statuts des sociétés agricoles par exemple

- Une transparence dans les tableaux externe et interne de mobilité

- Une revalorisation des frais de déplacement

- une revalorisation de l'allocation pour chiens de service

- la revalorisation des chèques restaurant

- Une transparence des critères de promotion.

- Une étude conjointe de la charge de travail dans les services pour évaluer de manière objective l'adéquation entre la charge de travail effectives et le niveau des effectifs décidés par la Direction Générale.

- des locaux de repos pour les brigades quand les services qui se prolongent et entraînent un risque d'accident

La liste n'est pas exhaustive !

Pour toutes les raisons évoquées et tant que le dialogue social avec la Direction des douanes se résumera un « monologue » sans prise en compte de nos propositions et de nos revendications, l'intersyndicale d'Occitanie considère que l'heure n'est plus à a discussion mais bien à la mobilisation de tous les douaniers contre le démantèlement des emplois et des services douaniers de notre interrégion.

Nous engageons les agent(e)s à mener les actions nécessaires pour faire aboutir nos revendications et conforter nos missions et nos emplois.

Les représentant(e)s **CFDT, SNAD CGT, UNSA, USD FO, SOLIDAIRES**